

## Déclaration relative aux principales incidences négatives en matière de durabilité

La Banque Puilaetco Dewaay Luxembourg SA (ci-après « PLDWL » ou « la Banque »), dont la principale activité est la gestion des avoirs de ses clients dans le cadre de mandats de gestion discrétionnaire, reconnaît l'importance des incidences négatives en matière de durabilité que peuvent avoir les décisions d'investissement. Elle prend en compte, dans la mesure du possible, les critères relatifs aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption. De ce fait, PLDWL a adopté une Politique d'Investissements Responsable (« PIR ») en conformité avec les termes de la Directive EEC intitulée SRD II (Shareholder Rights Directive).

Néanmoins, la perspective de long terme dans laquelle la Banque a toujours investi les avoirs de ses clients, la grande diversification géographique et sectorielle opérée au sein des portefeuilles, la forte proportion d'investissements dans des sociétés de tailles importantes, voire très importantes, ainsi que la priorité accordée aux investissements de qualité, caractérisés, notamment, par une gouvernance forte, permettent de juger les risques liés aux critères de durabilité (ESG) sur les produits financiers de la Banque (c'est-à-dire, les mandats de gestion discrétionnaire que celle-ci propose à ses clients) comme non matériels.